

«Systémique», un adjectif pour agir

— Les auteurs du rapport sur les abus sexuels dans l'Église, emploient maintes fois le mot «systémique».

— La Croix en éclaire l'histoire, les usages et le potentiel réformateur.

«Reconnaître la responsabilité systémique de l'Église. À ce titre, examiner les facteurs qui ont contribué à sa défaillance institutionnelle.» C'est la proposition 24 du rapport, rendu mardi 5 octobre par la commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase). Le mot «systémique» y apparaît dès l'avant-propos, dans lequel son président Jean-Marc Sauvé souligne, à plusieurs reprises, la «dimension systémique» des violences commises dans l'Église. Un adjectif à haute charge polémique, qu'il n'est pas le premier à convoquer.

En mai dernier, l'archevêque de Munich, le cardinal Reinhard Marx, expliquait ainsi sa demande de démission au pape, dénonçant un «échec institutionnel ou systémique» de l'Église catholique. Et deux ans plus tôt, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques de France, recourait également à ce terme devant les sénateurs : «On ne peut pas considérer que c'est purement marginal. C'est un problème systémique qu'il faut traiter comme tel. Et nous sommes bien décidés à le faire.»

Ces dernières années, l'adjectif a aussi été brandi pour dénoncer les violences policières et le «racisme systémique» dans la police par des militants anti-racistes radicaux, comme Assa Traoré, mais également, en 2015, par le défenseur des droits, Jacques Toubon, à propos des pratiques d'une brigade de policiers du 12^e arrondissement de Paris. Affaire dans laquelle les plaignants ont assigné l'État en justice pour «discrimination institutionnelle et systémique».

Mais l'histoire de ce mot commence bien avant et sur un autre continent. Apparu, dans son sens moderne, aux États-Unis dans les années 1940, il désigne l'étude

L'adjectif a aussi été brandi pour dénoncer les violences policières et le «racisme systémique» dans la police.

d'un système complexe, qui s'attache à comprendre la totalité de ses éléments et leurs interactions. Ces applications ont été multiples, de la biologie à la psychothérapie – le symptôme du patient étant considéré comme le résultat d'un dysfonctionnement de l'environnement dont il fait partie.

Et à la fin des années 1960, ce sont les Noirs américains, en lutte pour leurs droits, qui le font surgir dans les sciences sociales. En 1967, contre la vision d'un racisme minoritaire fait d'individus tentés par les extrêmes et les clichés, paraît *Black Power. La politique de libération en Amérique*. Le militant Stokely Carmichael et le chercheur Charles V. Hamilton y théorisent l'idée d'un «racisme institutionnel».

C'est là toute la force performative de l'adjectif «systémique» : une fois prononcé, il rend l'inaction impossible, en tout cas il en alourdit singulièrement le prix.

Dès lors, le racisme n'est plus seulement un ensemble de comportements déviants, visibles et isolés. De manière masquée, il s'inscrit aussi dans les normes culturelles, les institutions et les pratiques sociales, sans être toujours intentionnel et conscient. «Même si les gens ne se disent plus racistes, les Noirs américains ne trouvent pas de logement ou de travail, résume le sociologue Michel Wieviorka. Autrement dit, le système fonctionne de manière raciste, sans même avoir besoin que les acteurs le soient.»

Une bombe. De minoritaire, le racisme devient un phénomène majoritaire, ordinaire, et dès lors, lutter contre le racisme nécessite une transformation radicale de la société. Une révolution qui gagne tardivement la France, dans le courant des années 1980-1990 de manière confidentielle, avant que certains combats militants des années 2000 n'aillent jusqu'à dénoncer un «racisme d'État». Une accusation que rejette Michel Wieviorka, pourtant l'un des premiers à avoir parlé de «racisme institutionnel» dans les années 1980.

Avec Philippe Bataille, auteur du *Racisme au travail*, il a alors mené une recherche à Alès (Gard), en

collaboration avec la CFDT, dans une entreprise de métallurgie qui ne comptait aucun travailleur immigré. Le mode d'attribution des postes, par recommandation interne, en était la cause, sans que personne ne s'en émeuve. «Mais ce qui est intéressant, c'est ce qui s'est passé après, relate le sociologue. En l'occurrence, l'action de la direction pour changer cette situation quand elle en a pris conscience.»

C'est là toute la force performative de l'adjectif «systémique» : une fois prononcé, il rend l'inaction impossible, en tout cas il en alourdit singulièrement le prix. «Souvent grâce à l'action des victimes, comme dans le cas de la commission Sauvé, on dévoile l'ampleur d'un phénomène qui échappait jusque-là à la conscience des acteurs, ceux de l'Église de France, poursuit Michel Wieviorka. On comprend ses conditions de fonctionnement et donc les moyens de le combattre.»

C'est la récurrence des violences et des plaintes qui justifient d'interroger le caractère «systémique» d'un phénomène, mais aussi, et surtout, «la réaction du système une fois les infractions constatées», renchérit l'avocat Arié Alimi, qui a récemment fait valoir cette notion devant les tribunaux. «Par exemple, dans le cas du racisme dans la police, celle-ci a-t-elle suffisamment renforcé la formation de ses personnels, ou sanctionné le contrôle au faciès ?»

En ce qui concerne les abus sexuels dans l'Église, le terme dit l'ampleur des crimes commis en son sein depuis 1950 – 330 000 victimes, dont 216 000 agressées par des clercs, religieux ou religieuses – comme l'insuffisance des réponses apportées. «Le déni et l'euphémisation des abus, la culture du secret et du silence, la peur du scandale (...), tous ces traits caractéristiques d'une certaine culture au sein de l'Église catholique ont retardé la prise de conscience de la gravité du mal et l'édiction de mesures appropriées pour prévenir ces crimes, punir leurs auteurs et réparer le mal fait», écrivent les membres de la Ciase.

C'est donc cet adjectif brûlant, aux usages radicaux mais pourvoyeur d'action, que Jean-Marc Sauvé a choisi de mettre au service de son travail. «Systémique» est un adjectif très utile pour interpeller les responsables et leur faire prendre conscience que tout un système est à déconstruire, acquiesce Michel Wieviorka. Mais il reste difficile de concevoir un système sans acteur : changer le fonctionnement d'ensemble ne doit en aucun cas exonérer les coupables.»

Béatrice Bouniol

paroles

«On devait ce travail à toutes les victimes»

Jean Rottner
Président LR du conseil régional du Grand Est
(Sébastien Bozon/AFP)



«En tant qu'élu, je félicite l'Église d'avoir pris l'initiative d'une commission indépendante. En tant que croyant, j'ajoute qu'on le devait à l'ensemble des victimes. En terre concordataire, j'avais déjà salué la prise de position de l'archevêque de Strasbourg, Mgr Luc Ravel, qui avait publiquement secoué son diocèse en publiant une lettre pastorale sur la question des abus sexuels. L'objectif de ce travail indispensable n'est pas de regarder le passé. C'est de

préparer l'avenir. La parole doit encore se libérer : il reste trop de souffrances profondément enterrées. Il faut maintenant passer à l'action : l'écoute et l'accompagnement,

des victimes comme des auteurs de crimes sexuels. Le respect de l'autre, dans son corps et dans son esprit, des plus fragiles et des enfants concerne l'Église catholique mais aussi l'ensemble de la société. Prévenir les violences sexistes et sexuelles est ainsi un des volets du Mois de l'autre destiné à 200 000 jeunes du Grand Est.»

Recueilli par Laurent de Boissieu

«Enfin, le voile est levé»

Jean-Paul Mugnier
Thérapeute familial,
membre de la
Commission sur les
violences sexuelles et
l'inceste (Civiise)
(Source: J. P. Mugnier)



«L'ampleur des chiffres révélés par la Ciase ne me surprend pas. Elle vient conforter hélas ce que l'on savait depuis vingt-cinq ans, mais que la société a du mal à entendre. Oui les violences sexuelles envers les mineurs sont massives. Et les jeunes garçons sont autant touchés voire plus que les filles, du moins avant l'âge de 10 ans. Pour les violences sexuelles sur mineurs commises au sein de l'Église, ils représentent même 75 % des victimes. Je ne

suis pas catholique mais je salue ce travail accompli par l'Église qui a enfin le courage d'affronter la réalité en face. La commission Sauvé s'est engagée dans cette démarche de

vérité et d'écoute des victimes avec une détermination, une honnêteté, une rigueur impressionnantes. C'est bien qu'elle ait pris le temps d'entendre aussi des victimes âgées parfois de 70 ans. Car la douleur est toujours là même si les affaires sont prescrites. J'espère que cela inspirera d'autres institutions. Nous avons un terrible retard pour dépister ces abus envers les enfants.»

Recueilli par Sabine Gignoux

«Dans l'éducation nationale, les réponses n'ont pas été à la hauteur»

Najat Vallaud-Belkacem
Ex-ministre de
l'éducation nationale
(Jeff Pachoud/AFP)



«Par le passé, il y a pu avoir dans l'éducation nationale une sous-estimation des situations et un traitement des agresseurs consistant à les changer d'établissement sans saisir systématiquement la justice. Je ne crois pas qu'il y ait eu de volonté institutionnelle et délibérée de minimiser la parole des victimes. Mais clairement, elles n'ont pas été suffisamment mises en confiance pour pouvoir se confier. Les réponses n'ont pas toujours été à

la hauteur. En 2015, alors que j'étais ministre, a éclaté l'affaire de Villefontaine (Isère) : un directeur d'école avait agressé plusieurs dizaines d'enfants. Un directeur déjà condamné par la justice pour pédopornographie, ce que l'éducation nationale ignorait. J'ai alors systématisé la transmission d'informations entre justice et école. Demandé que soient passés au crible les casiers des enseignants en poste, ce qui conduit régulièrement à des radiations.»

Recueilli par Denis Peiron
sur la-croix.com
Lire l'entretien complet